

Questions orales

Le ministre des Postes aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre comment il se fait que le gouvernement assure la distribution du courrier aux riches et aux puissants et qu'il subventionne ce service alors qu'il ignore totalement voire pire, les Canadiens moyens au bord de la faillite?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, permettez-moi de dire que je désapprouve totalement l'attitude qu'a adoptée le chef de l'opposition . . .

M. Crosbie: On s'en serait douté.

M. Ouellet: . . . hier et celle que le député adopte aujourd'hui en essayant d'établir des distinctions dans les services postaux et de faire croire qu'on traitait les Canadiens de façon différente. Il est absolument erroné et sans fondement de dire que nous subventionnons les riches en matière de service postal.

Mlle MacDonald: Pas tout le temps.

M. Ouellet: La réalité est toute différente, madame le Président. En tant que gouvernement, nous essayons de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que les retraités, et de manière générale, tous les Canadiens qui touchent des chèques de prestations sociales, puissent les recevoir en dépit de la grève. En fait, nous subventionnons les services assurés aux Canadiens nécessiteux.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Deuxièmement, nous disposons d'un service appelé service de la Poste prioritaire qui s'adresse non seulement aux riches et aux grandes sociétés de notre pays mais à toute une gamme de chefs de petites, grandes et moyennes entreprises. Ils paient un supplément pour ce service qui a réalisé des bénéfices notables par le passé et qui espère continuer à l'avenir.

Les Postes ont pris toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs clients, pour les garder au lieu de les perdre au profit de services privés de messageries. Et je tiens à préciser, madame le Président, en dépit des critiques des députés d'en face qui ne veulent pas écouter les réponses qu'on leur donne, que nous ne subventionnons pas les riches. Nous faisons tout notre possible pour que les services postaux demeurent rentables, pour qu'ils nous rapportent suffisamment et nous avons l'intention de continuer à le faire, en dépit de la position très regrettable qu'a prise hier le chef de l'opposition.

LA NÉCESSITÉ DE RÉTABLIR LE SERVICE COMPLET

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, le ministre des Postes admet finalement qu'il a maintenu les services pour les secteurs qu'il estime rentables en abandonnant les autres à leur sort.

Des voix: Bravo!

M. Bosley: Madame le Président, je voudrais obtenir une réponse à une question que nous avons posée la semaine dernière. Pour justifier sa décision de ne pas présenter de bill pour forcer les postiers à retourner au travail, le gouvernement nous a simplement répondu que toute grève fait des mécontents. Maintenant que nous savons qui le gouvernement a l'intention de laisser pâtir et qui il a décidé d'aider, le ministre des Postes peut-il dire à la Chambre combien de temps il a l'intention de continuer d'agir ainsi avant de reconnaître que

l'intérêt public n'est pas uniquement celui des gens qui peuvent se permettre les services de courrier ou le service postal prioritaire et que des milliers de Canadiens ordinaires ont un besoin désespéré de voir leur contrat postal honoré et le service postal rétabli?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, il y a quelques jours à peine, soit le 7 juillet, le député de Provencher me demandait si nous tenterions de maintenir les services postaux dans les petits bureaux de poste en milieu rural au Canada. Je lui avais dit à l'époque qu'évidemment nous tenterions de maintenir le service dans la mesure du possible, dans ces petits bureaux de poste, car le gouvernement s'est engagé à livrer les chèques de pensions, les chèques d'allocation familiale et les divers chèques de sécurité sociale au Canada à ceux qui en ont le plus grand besoin. Nous tenterons, malgré l'opposition des progressistes conservateurs, de respecter les contrats que nous avons signés avec des compagnies canadiennes grandes, moyennes ou petites, qui utilisent le service de poste prioritaire, et qui paient un prix important pour ce service.

● (1420)

[Traduction]

LE RÉTABLISSEMENT DES SERVICES POSTAUX AVANT LE DÉBUT DU SOMMET ÉCONOMIQUE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma dernière question s'adresse au ministre des Postes qui, lui du moins, a enfin l'honnêteté d'admettre qu'il cherche à partager les clients de la poste en deux catégories: ceux de la première catégorie et le reste d'entre nous.

Des voix: Oh, oh!

M. Bosley: Comme le gouvernement a à sa tête un personnage qui s'est donné pour tâche ces derniers temps de parcourir le monde en disant aux pays riches que le sommet économique de la semaine prochaine devrait se concentrer sur l'aide à accorder aux pays pauvres, le ministre des Postes garantira-t-il aux Canadiens ordinaires que le gouvernement du Canada mettra en pratique chez nous ce qu'il prêche à l'étranger et que seront rétablis des services normaux à des tarifs normaux pour tous avant la tenue du sommet de la semaine prochaine, et non pas seulement le maintien des services pour ceux qui ont le moins à souffrir et qui sont le mieux en mesure de supporter la grève?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, à mon avis, ce verbiage ne sert absolument pas à régler le présent conflit de travail. L'attitude irresponsable du chef de l'opposition et du député de Don Valley-Ouest ne font qu'encourager l'Union des postiers du Canada à ne pas retourner à la table de négociations et à ne pas négocier une nouvelle convention collective. Si nous ne sommes pas très avancés présentement dans nos négociations avec les postiers, c'est la faute du chef de l'opposition et du député de Don Valley-Ouest, madame le Président, qui plutôt que de dire . . .